
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU MODERNISE SON RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Saint-Roch-de-Richelieu, le 20 juin 2019 – La Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu réalise un projet de modernisation de l'éclairage public impliquant la conversion de 196 luminaires vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL), représentant un investissement de 71 800 \$. Les travaux débiteront le 20 juin 2019 et se termineront dans la semaine du 8 juillet 2019.

« La technologie DEL représente une solution respectueuse de l'environnement tout en nous permettant de réaliser des économies récurrentes d'énergie et d'entretien respectives de l'ordre de 8 560 \$ et 4 900 \$. En plus de répondre favorablement aux enjeux de sécurité routière, les nouveaux luminaires réduisent la pollution lumineuse grâce à un éclairage directionnel. La certification « ciel noir » des produits sélectionnés assure une réduction maximale de la lumière dirigée vers le ciel. De plus, la technologie DEL est caractérisée par sa durée de vie 5 fois supérieure à celle des ampoules originales », mentionne M. Alain Chapdelaine, maire de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu.

En février 2018, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a lancé, en partenariat avec Énergère, entreprise de services éconergétiques, un programme offrant aux villes et aux municipalités du Québec un tarif d'achat regroupé pour moderniser les réseaux d'éclairage public. Le site <https://lumieresurlequebec.ca> permet aux citoyens de consulter l'état d'avancement de manière simultanée et de se renseigner sur les avantages de cette initiative.

- 30 -

Sources :

Reynald Castonguay
Directeur général
Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu
450 785-2755, poste 22